Parliamentary Assembly
Assemblée parlementaire
https://pace.coe.int

COUNCIL OF EUROPE
CONSEIL DE L'EUROPE

Doc. 14133
12 septembre 2016

Election de juges à la Cour européenne des droits de l'homme[1]

Liste et curricula vitae des candidats présentés par le Gouvernement d'Albanie

Communication
Secrétaire Général de l'Assemblée parlementaire

1. Conformément à l'article 22 de la Convention européenne des droits de l'homme.

Sommaire **Page**

1. Liste et curricula vitæ des candidats présentés par le Gouvernement d'Albanie3
Annexe 1 – Sokol BERBERI 7
Annexe 2 – Gent IBRAHIMI11
Annexe 3 – Ina RAMA17

1. Liste et curricula vitæ des candidats présentés par le Gouvernement d'Albanie

Lettre de Mme Ardiana Hobdari, Ambassadrice d'Albanie auprès du Conseil de l'Europe, à M. Wojciech Sawicki, Secrétaire général de l'Assemblée parlementaire, datée du 26 août 2016

[…]

Je fais référence à votre lettre du 29 juin 2015, par laquelle la République d'Albanie était invitée à soumettre une liste de trois candidats à la fonction de juge à la Cour européenne des droits de l'homme au titre de l'Albanie, conformément à l'article 22 de la Convention européenne des droits de l'homme. J'ai l'honneur de vous communiquer la liste, par ordre alphabétique, des trois candidats retenus par l'Albanie en vue de cette élection :

– Sokol BERBERI ;

– Gent IBRAHIMI ;

– Ina RAMA.

Vous trouverez ci-joint les curricula vitæ des trois candidats. La liste a été soumise au Panel consultatif d'experts sur les candidats à l'élection de juges à la Cour européenne des droits de l'homme.

Conformément aux lignes directrices applicables du Conseil de l'Europe, les candidats ont été sélectionnés au terme d'une procédure de concours. Des informations sur cette dernière sont également jointes à la présente lettre.

[…]

Informations sur la procédure nationale de sélection des candidats à la fonction de juge à la Cour européenne des droits de l'homme

Le rapport suivant explique les règles et les procédures de sélection des trois candidats à la fonction de juge au titre de l'Albanie à la Cour européenne des droits de l'homme (ci-après « la Cour ») conformément au paragraphe 4.2 de la Résolution 1646 (2009) de l'Assemblée parlementaire et aux lignes directrices[2] du Comité des Ministres concernant l'élection des candidats au poste de juge à la Cour européenne des droits de l'homme.

Introduction

Le mandat du juge albanais à la Cour européenne des droits de l'homme (CEDH), Ledi Bianku, s'achève le 31 janvier 2017. Conformément aux dispositions de l'article 21, paragraphe 1, conjointement avec l'article 22 de la Convention européenne des droits de l'homme, les Hautes Parties contractantes présentent à la Cour européenne des droits de l'homme une liste de trois candidats, qui doivent jouir de la plus haute considération morale et réunir les conditions requises pour l'exercice de hautes fonctions judiciaires ou être des jurisconsultes possédant une compétence notoire.

La Résolution 1646 (2009) énonce certains critères que les Etats doivent respecter afin d'élire les candidats à la CEDH de manière équitable et transparente.

Le déroulement des procédures de sélection des candidats à la fonction de juge à la Cour européenne des droits de l'homme au titre de l'Albanie a été géré par le Secrétaire général du Conseil des ministres. Préalablement à la procédure de sélection, les bonnes pratiques mises en œuvre par d'autres pays membres pour désigner leurs juges nationaux à la Cour ont été examinées et des consultations ont été menées avec l'ordre national des avocats et le bureau du procureur d'Etat.

Après réception des candidatures complètes et soumises dans le délai imparti, la commission consultative ad hoc (la commission) chargée d'organiser les procédures de sélection des candidats à la fonction de juge à la Cour au titre de l'Albanie, établie par l'ordonnance n° 4750 du Secrétaire général du Conseil des ministres du 01.08.2016, modifiée par l'ordonnance n° 4871 du 05.08.2016, a poursuivi ses travaux par l'examen des candidatures. Après l'évaluation de leur candidature par chaque membre de la commission, les candidats ont été convoqués à un entretien. Après les entretiens, la commission, par un vote à bulletin secret, a proposé une liste de trois candidats à la fonction de juge à la Cour au titre de l'Albanie.

2. Amendée lors de la 1213e réunion (26 novembre 2014, la décision CM/Del/Dec (2014) 1213/1.5).

Il est important de souligner que le 21 juillet 2016, à l'issue de travaux intensifs menés pendant deux ans par un groupe d'experts juridiques indépendants, nationaux et étrangers, et par la commission parlementaire spéciale « sur la réforme du système judiciaire », le Parlement albanais a adopté à l'unanimité la réforme judiciaire visant à modifier 46 articles de la Constitution, ouvrant ainsi la voie à des changements plus radicaux dans la législation albanaise au cours des 25 prochaines années.

En novembre 2014, le Parlement albanais a désigné une commission parlementaire en vue de préparer les propositions de réforme de la justice. La commission a bénéficié du concours d'un panel d'experts de haut niveau, d'un secrétariat technique et de plusieurs conseillers externes, notamment des experts internationaux. Fin septembre 2015, le groupe d'experts a présenté un projet d'amendements constitutionnels, qui ont été envoyés à la Commission de Venise du Conseil de l'Europe pour examen. La Commission de Venise a procédé à une évaluation préliminaire en décembre 2015 et le rapport final a été publié en mars 2016.

Le processus de réforme a bénéficié jusqu'à présent d'un très fort engagement international. Deux entités internationales sont particulièrement actives : le projet de l'Union européenne EURALIUS, qui apporte une assistance technique au processus de réforme, et la Mission résidente (locale) des Etats-Unis d'Amérique du programme d'assistance et de formation pour le renforcement des organes chargés des poursuites à l'étranger (Overseas Prosecutorial Development, Assistance and Training ou OPDAT), qui œuvre à la consolidation des systèmes de justice au niveau international. Certains experts EURALIUS et américains ont codirigé un groupe d'experts de haut niveau de la commission parlementaire spéciale ou y ont participé.

Les réformes proposées ont pour objectif et pour essence de réformer le système judiciaire en créant plusieurs nouvelles institutions indépendantes.

Compte tenu de ce qui précède et du fait que l'Albanie n'a pas défini de règles de procédure spécifiques en vue de l'élection de juges albanais au sein d'une organisation internationale, allié au fait que la procédure nationale ayant conduit à l'élection du juge Bianku a été menée avant l'adoption des critères en 2009, le processus de sélection des candidats à la fonction de juge à la Cour européenne des droits de l'homme au titre de l'Albanie a été administré par le Secrétaire général du Conseil des ministres de la République d'Albanie.

Il convient de souligner que la loi n° 76/2016 portant modification de la loi n° 8417 du 21.10.1998, « La Constitution de la République d'Albanie », telle que modifiée, a touché une grande partie des dispositions de la Constitution, en anticipant un changement radical de la législation dans son ensemble et du système judiciaire en particulier. Conformément à ces amendements, un mécanisme spécial a été conçu, qui propose un processus de contrôle (enquête approfondie) de chaque juge et de chaque procureur à tous les niveaux.

Consciente de l'importance de l'intégrité et de la pureté de l'image non seulement des juges dans le système de justice albanais, mais également des représentants albanais dans les instances judiciaires internationales, la commission a mis en œuvre les principes constitutionnels sur lesquels repose ce contrôle concernant les questions de compétence professionnelle, de vérification des déclarations de patrimoine et d'intégrité, pendant les procédures de sélection des candidats à la fonction de juge à la Cour au titre de l'Albanie, en plus d'appliquer la législation en vigueur concernant la bonne image des hauts fonctionnaires, garantissant l'intégrité des personnes élues, nommées ou exerçant des fonctions publiques, relative à la déclaration et à la vérification du patrimoine, aux obligations financières des représentants élus et de certains agents publics, et visant à éviter les conflits d'intérêts dans l'exercice de fonctions publiques.

Au vu de ce qui précède et déterminée à garantir le profil de tous les candidats à la fonction de juge, dans le respect des plus hautes normes professionnelles et morales, la commission a invité les candidats à confirmer la soumission du formulaire d'auto-déclaration visant à garantir l'intégrité des personnes élues ou nommées à un poste public ou exerçant des fonctions publiques, ou à le compléter. En outre, par la lettre du Conseil des ministres n° Prot 4870 du 05.08.2016, à l'intention de l'ILDKPKI (Haute inspection albanaise pour la déclaration et la vérification du patrimoine et des conflits d'intérêts), elle a demandé des informations sur la vérification de la déclaration de patrimoine conformément à la législation applicable.

Par la lettre n° 3434/1 prot. du 05.08.2016, l'ILDKPKI a indiqué que les candidats ne présentaient aucun problème en ce qui concerne leurs déclarations d'intérêts privés, un manque légitime de ressources financières, la dissimulation de biens, de fausses déclarations d'intérêts privés ou des conflits d'intérêts.

Par ailleurs, les formulaires d'auto-déclaration garantissant l'intégrité des personnes qui sont élues ou nommées à un poste public, ou exercent des fonctions publiques, n'ont révélé aucun problème.

A la fin de ce processus, aucun candidat n'a été disqualifié pour des raisons juridiques.

Questions préliminaires

Etant donné que l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe votera en octobre 2016 pour le nouveau juge à la Cour européenne des droits de l'homme au titre de l'Albanie, en raison de l'expiration du mandat du juge actuel au 31.01.2017, le Conseil de l'Europe, par l'intermédiaire du ministère des Affaires étrangères, a invité le Gouvernement albanais à déposer au plus tard le 26.08.2016 la liste proposée des trois candidats les plus aptes à exercer cette fonction.

Le Gouvernement albanais a publié l'appel à candidatures dans le Journal officiel de la République d'Albanie n° 23 du 18 juillet 2016 (Publication du Centre des publications officielles), sur le site internet officiel du cabinet du Premier ministre (http://www.kryeministria.al/al/newsroom/lajme/njoftim-per-aplikim&page=2) ainsi que dans les médias (http://www.balkanëeb.com/site/ja-si-te-aplikoni-per-pozicionin-e-gjyqtarit-te-shqiperise-ne-gjykaten-europiane-te-te-drejtave-te-njeriut/), le 18 juillet 2016.

Conformément à l'appel à candidatures, les candidats devaient satisfaire aux critères suivants :

être de nationalité albanaise ;

être des juristes qui, conformément au paragraphe 1 de l'article 21 de la Convention européenne des droits de l'homme, jouissent de la plus haute considération morale et réunissent les conditions requises pour l'exercice de hautes fonctions judiciaires, ou être des jurisconsultes possédant une compétence notoire ;

avoir une connaissance juridique et une expérience pratique du système juridique national et du droit international public, principalement dans le domaine des droits de l'homme ;

maîtriser la langue albanaise, l'une des langues officielles du Conseil de l'Europe (l'anglais ou le français) et posséder au moins une connaissance de base de l'autre langue. La maîtrise des deux langues officielles du Conseil de l'Europe est un atout.

Ces critères de candidature ont été définis conformément à la feuille de route du Comité des Ministres du Conseil de l'Europe (CM (2012) 40-add) du 29.03.2012 et après consultation du bureau du procureur d'Etat et des juristes de l'ordre national des avocats, en vue de garantir une large participation.

La commission de sélection

La commission sur l'élection des candidats au poste de juge à la Cour au titre de l'Albanie se composait d'un président et de quatre membres ayant une expérience professionnelle confirmée, experts en droit international public et en droits de l'homme et connaissant l'anglais et le français : un constitutionnaliste (ancien représentant de l'Albanie au sein de la Commission de Venise), un ancien juge à la Cour européenne des droits de l'homme, le président de la Cour constitutionnelle, le doyen de la faculté de droit (ancien membre de la Cour suprême) et le directeur du service de la législation au cabinet du Premier ministre.

Un groupe technique chargé de soutenir la Commission a été établi. Il se composait d'un représentant du cabinet du Premier ministre, d'un juriste du ministère des Affaires étrangères et d'un juriste du ministère de la Justice.

La composition de la commission consultative ad hoc était la suivante :

Président de la commission :

– M. Luan Omari, constitutionnaliste, ancien membre de la Commission de Venise

Membres de la commission

– M. Kristaq Traja, ancien juge à la Cour européenne des droits de l'homme
– M. Bashkim Dedja, président de la Cour constitutionnelle
– M. Artan Hoxha, doyen de la faculté de droit, université de Tirana, ancien juge à la Cour suprême
– M. Artur Metani, directeur du service de la législation, des programmes de suivi et de la lutte contre la corruption, cabinet du Premier ministre.

Première étape de la procédure de sélection

La commission de sélection s'est réunie le 4 août 2016. Sur la base des critères de l'appel à candidatures et des caractéristiques des candidats qui se sont présentés, la commission a décidé de convoquer tous les candidats à l'étape suivante de la procédure de sélection, à savoir l'entretien. Les candidats reçus à l'étape de l'entretien étaient au nombre de 11 (onze).

En ce qui concerne le test linguistique, la commission a examiné les documents fournis et les entretiens ont été conduits pour moitié dans l'une des langues officielles du Conseil de l'Europe (l'anglais ou le français).

Deuxième étape de la procédure de sélection

Le 5 août 2016, la commission de sélection a mené les entretiens avec 6 (six) candidats, après la défection de 5 (cinq) candidats à ce stade de la procédure. Les entretiens ont eu lieu en albanais et certaines questions ont été posées dans l'une des langues officielles du Conseil de l'Europe, en anglais ou en français.

Les candidats ont été entendus par ordre alphabétique. Chacun d'eux a présenté brièvement son point de vue sur le rôle du juge national à la Cour. La commission a posé aux candidats des questions sur certains problèmes et enjeux.

Chaque membre de la commission a évalué chaque candidat secrètement en appréciant sa performance globale.

Résultats et approbation finale

Le 25 août 2016, la liste des trois candidats (dans l'ordre alphabétique anglais) sélectionnés par la commission consultative ad hoc pour la fonction de juge à la Cour européenne des droits de l'homme au titre de l'Albanie a été publiée sur le site internet du cabinet du Premier ministre.

Annexe 1 – Sokol BERBERI

CURRICULUM VITÆ[3]

I. Etat civil

Nom, prénom : Berberi, Sokol

Sexe : masculin

Date et lieu de naissance : 7 janvier 1967, Le Caire, Egypte

Nationalité: albanaise

II. Etudes universitaires et autres qualifications

– 2015 – doctorat en droit

– 2003–2005 – master de droit (LL.M.), droit constitutionnel, faculté de droit, université de Tirana

Formation préalable pour les spécialistes des droits de l'homme sur le terrain organisée par le ministère suisse des Affaires étrangères – mai 2000, Genève

Institut international de rédaction législative – 15-26 juin 1997, Programme international de rédaction législative

Centre de droit public, La Nouvelle-Orléans, Etats-Unis

Institut des études sociales – Programme de justice sociale et de droit du développement - septembre-octobre 1994, La Haye, Pays-Bas

Réseau mondial d'informations juridiques – 3-21 février 1997

Bibliothèque de droit du Congrès, Washington DC, Etats-Unis

Programme de formation supérieure en administration publique – septembre 1995, université Charles de Prague, République tchèque

Promouvoir la justice grâce au développement professionnel – mai 1998, The Leadership Institute, Memphis, Etats-Unis

Participation à de nombreux programmes de formation internationaux et séminaires sur les règles de procédure, le droit constitutionnel et les droits de l'homme

– 1986–1990 – diplôme de droit, faculté de droit, université de Tirana

III. Activités professionnelles pertinentes

a. Description des activités judiciaires

– 2007–2016 – membre de la Cour constitutionnelle d'Albanie

– 1990–1991 – juge d'instruction dans le district de Tepelena, Albanie

b. Description des activités juridiques non judiciaires

– 2003–2007 – conseiller juridique (à temps partiel) auprès du Président de la République albanaise, Tirana

– 2004 – membre de la Commission sur la réforme législative

Instance consultative auprès du ministre albanais de la Justice, Tirana

– 1997–1998 – conseiller juridique du Président du Parlement de la République d'Albanie, Tirana

3. Le texte en gras indique les postes ou missions actuels.

– 1991–1997 – conseiller juridique de commissions parlementaires

Conseiller juridique de la commission parlementaire des droits de l'homme, Tirana

c. Description des activités professionnelles non juridiques

– 2000–2007 – directeur exécutif du Centre albanais des études parlementaires, Tirana
– 2003–2010 – professeur de droit constitutionnel à temps partiel, Faculté de droit, université « Luarasi », Tirana
– 2013 – **professeur à temps partiel en rédaction juridique et rédaction législative**, Faculté de droit, Université européenne de Tirana
– 1998 – **professeur à temps partiel de rédaction et raisonnement juridiques**, Ecole de la magistrature, Tirana
– 2002–2007 – directeur de la revue « Droit parlementaire et politiques juridiques » publiée par le Centre des études parlementaires, Tirana

IV. Activités et expérience dans le domaine des droits de l'homme

– 1991–1997 – conseiller juridique de la commission parlementaire sur les droits de l'homme
– 1999–2000 – directeur de projet

Projet du Comité Helsinki en Albanie en coopération avec le Comité Helsinki aux Pays-Bas pour le contrôle des prisons et des lieux de détention provisoire en Albanie

– Mai 1999 – formation aux techniques et à la méthodologie de contrôle proposée par la Fondation d'Helsinki pour les droits de l'homme en Pologne
– 2002 – membre du comité directeur de la coalition albanaise

contre la corruption (rassemblant plus de 100 ONG), Tirana

Expert principal local, Projet de la Banque mondiale sur la réforme judiciaire

– 2004–2005 – expert principal local, assistance technique et formation pour le ministère de l'Intégration européenne Europe aid/113435/D/SV/AL
– 2003 – directeur du programme « Participation publique au processus législatif », soutenu par la Open Society Foundation (Soros)
– 2003 – formateur en chef du programme de formation à la rédaction législative pour les bureaux législatifs des ministères, soutenu par la Fondation Soros
– 2003–2004 – directeur du projet « Contrôle des parlementaires ». Elaboration d'un code de déontologie à l'intention des députés, soutenu par MSI/USAID (agence américaine pour le développement international).
– 2002–2003 – expert au sein du groupe de travail pour le projet : « Proposition de politiques et plusieurs règles pour une action à court et moyen termes en vue d'établir un système acceptable pour la justice des mineurs en Albanie », mis en place et financé par l'UNICEF, 2002
– 2002–2003 – expert au sein du groupe de travail pour le projet « Assistance pour les changements législatifs et la mise en œuvre du droit albanais dans les procédures d'asile », financé par le HCR, 2002
– 2001–2002 – directeur de projet, « Relations entre les députés et l'électorat : renforcer la représentation et la confiance dans les institutions », financé par la Open Society Foundation (Soros), 2001
– 2002 – coordinateur de projet et formateur pour le projet « Développement de l'autonomie des collectivités locales », financé par l'ONG Norwegian People-s Aid
– 2002 – formation du personnel de l'administration locale à la mise en œuvre des principes directeurs de l'autonomie locale

– 2002 – expert au sein du groupe de travail pour le projet « Combler les lacunes juridiques du système d'asile ; élaborer des réglementations en matière d'intégration locale et une stratégie de lobbying », financé par le HCR, 2002

– 2001–2002 – coordinateur de projet et rédacteur en chef : « Elaborer la loi sur les enquêtes parlementaires en tant qu'obligation constitutionnelle », financé par la Banque mondiale et l'Institut des études contemporaines, 2001

– 2001 – membre du groupe de travail pour le projet : « Accroître la participation des jeunes dans la vie parlementaire et politique du pays », financé par la Democracy Grant Commission, Ambassade américaine, 2001

– 1997–1998 – représentant du président du Parlement albanais chargé de suivre le processus d'élaboration de la Constitution de la République d'Albanie et d'y participer

– 1997–1998 – membre du groupe de travail pour l'élaboration du règlement du Parlement de la République d'Albanie

– 1996–1999 – membre du groupe de travail chargé d'examiner la compatibilité de la législation albanaise avec la Convention européenne des droits de l'homme - sous les auspices du Conseil de l'Europe

– 1997–1998 – membre du groupe de travail chargé de l'élaboration de la loi sur l'asile - sous les auspices du HCR

– 1997–1999 – membre du groupe de travail chargé de l'élaboration de la loi sur le droit à l'information concernant les documents officiels et la protection des données à caractère personnel

– 1998 – formateur des juristes assistant les ONG en matière d'élaboration de textes législatifs, soutenu par le réseau ORT Democracy. A la fin de la formation, un guide de rédaction législative a été produit.

– 1999 – codirecteur d'un centre provisoire créé par sept ONG collectant des témoignages sur le génocide et les crimes commis pendant la guerre au Kosovo.

V. Activités publiques

a. Postes dans la fonction publique

– 2007–2016 – membre de la Cour constitutionnelle albanaise

– 1997 – conseiller juridique auprès de la Présidence du Parlement

– 1991–1997 – conseiller juridique auprès de commissions parlementaires

Conseiller juridique auprès de la commission parlementaire des droits de l'homme

– 1990–1991 – juge d'instruction dans le district de Tepelena

– 2005 – membre de la Commission sur la réforme législative, instance consultative auprès du ministre albanais de la Justice

– 2003 – conseiller juridique (à temps partiel) du Président de la République d'Albanie

b. Mandats électifs

Membre de la Cour constitutionnelle d'Albanie

c. Fonctions exercées au sein d'un parti ou d'un mouvement politique

Aucune

VI. Autres activités

Aucune

VII. Publications et autres travaux

– Thèse de doctorat : “Constitutional structural limits of legislative power and constitutional control”, approuvée par le Conseil scientifique, 2015

– Deux publications dans la revue de l’Ecole de la magistrature

– Une publication dans la revue des juristes

– Monographie, “*Legal writing and reasoning*”, Ecole de la magistrature, adoptée par le Conseil des publications scientifiques, Tirana 2012

– Monographie, “Principles and rules for drafting legal acts: legislative technique”, Morava Publishing House, 2011

– *“Constitutional Boundaries of the parliamentary investigation power”,* Curentul Juridic, The Juridical Current, Le Courant Juridique, 2014, vol.56, pg.33-42

– “Constitution as a living instrument and constitutional interpretation”, revue de droit Mendimi, université Luarasi, n° 2, 2014

VIII. Langues

Langue	Lu			Ecrit			Parlé		
	très bien	bien	assez bien	très bien	bien	assez bien	très bien	bien	assez bien
a. Langue maternelle :									
albanais	X			X			X		
b. Langues officielles :									
anglais	X				X		X		
français	X				X			X	
c. Autre langue :									
italien	X					X			X

IX. Au cas où vous n’auriez pas le niveau de compétence linguistique requis pour exercer la fonction de juge dans une langue officielle [la deuxième langue], veuillez confirmer votre intention, si vous êtes élu(e) juge à la Cour, de suivre des cours de langue intensifs dans la langue concernée avant de prendre vos fonctions ainsi que, si besoin, au début de votre mandat.

Je confirme.

X. Autres informations pertinentes

XI. Veuillez confirmer que vous vous installeriez de manière permanente à Strasbourg au cas où vous seriez élu(e) juge à la Cour.

Je confirme.

Annexe 2 – Gent IBRAHIMI

CURRICULUM VITÆ[4]

I. Etat civil

Nom, prénom : Ibrahimi, Gent

Sexe : masculin

Date et lieu de naissance : 20 mars 1970, Tirana, Albanie

Nationalité: albanaise

II. Etudes universitaires et autres qualifications

– Août 1992 – juin 1993 – master en droit constitutionnel à l'université d'Europe centrale de Budapest/ Hongrie

– 1988–1992 – études universitaires en droit (cursus de licence) à l'université de Tirana, Tirana, Albanie

III. Activités professionnelles pertinentes

a. Description des activités judiciaires

S/O

b. Description des activités juridiques non judiciaires

Plus de 23 ans d'expérience professionnelle juridique en tant que chercheur, professeur de droit, juriste au gouvernement et juriste/militant de la société civile axée sur : a) la rédaction, la politique et les plaidoyers législatifs, b) la recherche, le contrôle et les plaidoyers en matière de droits de l'homme, c) l'élaboration et la mise en œuvre de politiques publiques et d) les services de conseil sur les questions de gouvernance, droits de l'homme, réforme de la justice et du secteur public, politiques anticorruption, médias audiovisuels et liberté d'expression. L'expérience précitée a fait suite à des études universitaires en droit constitutionnel, suivies d'expériences sur le terrain en tant que professeur de droit administratif et constitutionnel dans les écoles de la magistrature d'Albanie et du Kosovo et différentes facultés de droit en Albanie, en tant que fonctionnaire en Albanie et en tant que juriste/militant de la société civile. Plus de 15 ans d'expérience en conseil direct dans le cadre de programmes d'assistance technique internationaux mis en œuvre ou financés par l'Union européenne, le Conseil de l'Europe, la Banque mondiale, les agences américaine, danoise et suédoise pour le développement international, l'OSCE, l'OCDE/Sigma et de nombreux cabinets de conseil occidentaux. Vaste éventail d'expériences de conseil, en particulier en Albanie et au Kosovo. Solide expertise éprouvée dans les domaines suivants : politique, rédaction et plaidoyers législatifs, droits de l'homme avec un accent mis sur le travail de la Cour européenne des droits de l'homme, réforme judiciaire y compris gouvernance judiciaire, organisation judiciaire, efficacité judiciaire, transparence et responsabilité ; réforme du secteur public englobant les procédures administratives, la transparence et la prestation des services (y compris à l'échelle des collectivités locales), cadres et politiques anticorruption y compris étanchéité à la corruption des services publics, réponse pénale à la corruption, immunité des responsables publics (notamment immunité judiciaire), coopération judiciaire internationale, confiscation des actifs, déclaration et vérification de patrimoine, éthique judiciaire et du secteur public, formation des magistrats et des représentants des forces de l'ordre, coopération interinstitutionnelle et cadres anticorruption complets, médias audiovisuels, propriété des médias et autorégulation, confidentialité, diffamation et liberté d'expression. Connaissance approfondie des normes internationales en matière de droits de l'homme, politiques du secteur public, gouvernance, organisation, efficacité, indépendance et responsabilité judiciaires et lutte contre la corruption.

4. Le texte en gras indique les postes ou missions actuels.

c. Description des activités professionnelles non juridiques

– Directeur général de l'Institut des études politiques et juridiques, un groupe de réflexion basé à Tirana (organisation d'intérêt public à but non lucratif) spécialisé dans la réforme judiciaire, la réforme du secteur public et les droits de l'homme

– 2008–2013 – membre de l'autorité albanaise des médias audiovisuels

IV. Activités et expérience dans le domaine des droits de l'homme

– Recherche sur les questions des droits de l'homme, spécialement axée sur le travail de la Cour européenne des droits de l'homme, concrétisée par une série de publications (*voir la liste des publications pertinentes ci-après*) ;

– Participation à la préparation d'une étude sur les réfugiés kosovars déplacés en Albanie pendant la guerre du Kosovo de 1999, à l'analyse des modèles de flux de réfugiés et à l'élaboration de conclusions qui ont finalement été transmises au tribunal de La Haye par l'intermédiaire de la American Association for the Advancement of Sciences (association américaine pour l'avancement des sciences) (1999) ;

– Recherches et contributions écrites sur la traite internationale des êtres humains (2000) ;

– Assistance technique pour la préparation d'un guide du système judiciaire albanais visant à permettre aux individus de bénéficier efficacement des droits qui leur sont reconnus par la loi dans le cadre de procédures judiciaires (2001) ;

– Assistance technique pour l'évaluation et la formulation de recommandations (*y compris la rédaction de dispositions juridiques*) concernant la législation et la pratique de l'asile en Albanie (2001) ;

– Formation des responsables du système d'asile à la législation internationale et nationale dans le domaine de l'asile et des droits des réfugiés (2002) ;

– Assistance juridique aux médias (y compris travail bénévole) concernant les questions de propriété des médias, de réglementation des médias et d'autorégulation (1999, 2001 et 2002) ;

– Assistance technique pour la préparation des instruments destinés à mesurer le niveau de satisfaction des usagers des tribunaux (2003 et 2015) ;

– Assistance technique et travail bénévole dans le cadre d'un projet de trois ans intitulé « *Procès équitable et droits de l'homme* », visant à améliorer l'accès à la justice, le respect par les tribunaux de procédures régulières, la transparence judiciaire et l'impartialité (2006 – 2008) ;

– *A*ssistance technique bénévole proposée à des groupes d'intérêt demandant des référendums sur les sujets suivants : i) la construction d'un parc industriel dans la baie de Vlora (2005), ii) la construction d'entrepôts et de quais pour les pétroliers (*toujours dans la baie de Vlora*) (2007), iii) l'abrogation partielle de certains amendements constitutionnels (2008) et iv) l'abrogation partielle de la loi « sur la gestion intégrée des déchets » (2014) ;

– Assistance technique pour l'évaluation de la loi albanaise sur les immunités et les privilèges des responsables gouvernementaux et pour l'élaboration de politiques et de dispositions juridiques (*y compris des dispositions constitutionnelles*) visant à réformer le régime des immunités (2014) ;

– Assistance technique pour l'évaluation du droit et de la pratique de l'accès aux informations officielles en Albanie (2014) ;

– Assistance technique pour l'évaluation et des recommandations concernant l'examen des infractions liées à la corruption (2015) ;

– Assistance technique pour l'évaluation et des recommandations concernant le jugement des infractions liées à la corruption (2015) ;

– Assistance technique et travail bénévole pour l'évaluation et des recommandations en matière d'aide juridique (2016) ;

– Assistance technique et travail bénévole en vue de renforcer la capacité des tribunaux albanais à mettre en œuvre de manière efficace le principe d'intérêt supérieur de l'enfant dans le cadre des procédures de divorce (2016) ;

– Assistance technique pour la préparation d'une étude de référence sur le cadre fiscal et juridique applicable aux organisations philanthropiques en Europe du sud-est (2016) ;

– Assistance technique fournie au gouvernement albanais afin de promouvoir un environnement plus propice au développement de la société civile (2016) ;

– Participation régulière à la formation de journalistes et de responsables des médias sur les questions d'accès à l'information, d'autorégulation des médias, de diffamation, de préjudice moral, de liberté d'expression et de confidentialité ;

– Participation régulière à la formation de juges sur les questions d'accès à l'information, de diffamation, de préjudice moral, de liberté d'expression, de confidentialité, d'éthique judiciaire, de droit administratif et de droit constitutionnel ;

– Participation à la rédaction et la défense de lois importantes visant à favoriser un environnement propice à la société civile, comme la loi albanaise applicable aux organisations à but non lucratif, les lois albanaises ancienne et actuelle sur l'accès à l'information, la loi sur le médiateur et ses règlements, la loi sur les consultations et les notifications publiques et la loi sur la protection des lanceurs d'alertes. Coauteur des seuls commentaires juridiques disponibles concernant la loi sur les organisations à but non lucratif et la loi sur l'accès à l'information.

V. Activités publiques

a. Postes dans la fonction publique

– Coprésident du groupe d'experts indépendants actuellement attaché à la commission parlementaire ad hoc sur la réforme constitutionnelle

– Président du comité consultatif de consultants externes auprès du ministre albanais de la Justice

b. Mandats électifs

– Membre de l'Autorité des médias audiovisuels en 2008-2013

c. Fonctions exercées au sein d'un parti ou d'un mouvement politique

S/O

VI. Autres activités

Durée	*Lieu*	*Institution / Société*	*Fonction*	*Domaine*
01/15 à aujourd'hui	**Albanie**	**Institut des études politiques et juridiques**	**Directeur général**	**Groupe de réflexion (d'intérêt public et non organisation à but lucratif) spécialisé dans la réforme du secteur public, la réforme judiciaire et les droits de l'homme.**
03/15-06/15	Albanie	OSCE	Chef d'équipe	Soutien à la réforme de la décentralisation en Albanie
04/14-01/15	Albanie	IBF Consulting (Belgique)	Expert principal	Evaluation du cadre anticorruption en Albanie.
01/14-04/14	Albanie	SIPU International (Suède)	Expert	Evaluation de la législation et des politiques concernant le comportement antisocial suivie de l'élaboration de recommandations politiques et des dispositions juridiques proposées.
01/14-08/16	Albanie	Délégation de l'Union européenne en Albanie	Analyste juridique et politique	Prestation de services d'analyse indépendants à la délégation de l'UE en Albanie concernant les évolutions liées à la Constitution, aux institutions de l'Etat, au processus de réforme électorale, aux droits de l'homme et à d'autres aspects juridiques.
04/13-09/13	Albanie	SIPU International (Suède)	Chef d'équipe	Etude de partenariats dans le cadre de la police de proximité.
11/13-01/14	Albanie	OSCE	Expert	Assistance au coordinateur national de la lutte contre la corruption dans l'évaluation du cadre anticorruption mis en place et la préparation d'un projet de stratégie anticorruption.

05/12-12/12	Albanie	Délégation de l'Union européenne en Albanie	Expert	Services visant à informer la délégation de l'UE en Albanie des évolutions réglementaires et de la politique anticorruption.
05/12-01/13	Albanie	Open Society Foundation	Chef d'équipe	Suivi et élaboration de rapports sur la mise en œuvre de la stratégie anticorruption nationale.
06/12-07/12	Albanie	Social Impact Inc. (Etats-Unis)	Expert	Evaluation de la pertinence, de l'efficacité et de l'efficience du programme d'aide américaine à l'Albanie (2008-2011).
06/12-08/12	Albanie	Conseil de l'Europe	Expert	Services visant à prévenir de manière efficace l'enrichissement illicite des juges et à détecter les cas d'enrichissement illicite
12/09-12/12	Albanie	Conseil de l'Europe / Union européenne	Conseiller de longue durée	Conseiller de longue durée dans le cadre du plus grand projet d'assistance technique en matière de lutte contre la corruption mis en œuvre en Albanie.
09/08-06/10	Kosovo	National Centre for State Courts (Etats-Unis)	Expert de longue durée	Elaboration de programmes et services d'enseignement dans les domaines de l'éthique judiciaire, du droit constitutionnel et du droit administratif.
08/07-09/07	Albanie	Chemonics International Inc. / (Etats-Unis)	Expert	Amélioration de l'efficacité et de la qualité de l'enregistrement des sociétés en Albanie.
12/06-01/07	Albanie	Chemonics International Inc. / (Etats-Unis)	Expert	Préparation du cadre juridique nécessaire pour l'enregistrement et l'autorisation des sociétés en Albanie.
03/08-05/08	Albanie	OECD/Sigma	Expert	Services d'analyse et de rédaction pour la révision des lois sur les procédures administratives, les litiges administratifs et la création du système de justice administrative.
05/06-12/06	Kosovo	OSCE	Expert à moyen terme	Assistance juridique continue auprès du service juridique du ministère de la Justice et de la MINUK.
12/05	Albanie	OCDE/Sigma	Expert	Evaluation et recommandations concernant les procédures administratives et la justice administrative en Albanie.
06/05-10/05	Albanie	DPK Consulting (Etats-Unis)	Expert	Appréciation du système d'évaluation des performances, du professionnalisme et de l'intégrité dans le monde judiciaire.
02/05-09/05	Albanie	Banque mondiale / Projet de réforme judiciaire et juridique	Chef d'équipe	Amélioration de la diffusion des informations, des relations publiques et de la prestation de services au sein du ministère de la Justice albanais
01/03-06/03	Albanie	Agence danoise d'aide au développement international	Expert	Evaluation des besoins et renforcement des compétences de l'inspection judiciaire en Albanie
11/02-01/03	Kosovo	Mission des Nations Unies au Kosovo	Expert	Services de recherche et de rédaction pour la préparation d'une nouvelle loi sur les procédures administratives pour le Kosovo
05/03-06/03	Albanie	Banque mondiale	Chef d'équipe	Amélioration de la prestation des services de la mairie de Tirana.
08/02-09/02	Albanie	Agence danoise d'aide au développement international / American Bar Association	Expert	Evaluation des besoins et des contraintes de la formation judiciaire en Albanie.
09/01-12/01	Albanie	Initiative du gouvernement local / Open Society Institute	Expert	Simplification des services municipaux et de l'information publique à la mairie de Tirana.
05/00-08/00	Albanie	Banque mondiale / Projet de réforme judiciaire et juridique	Expert	Renforcement de la capacité administrative et de l'intégrité académique dans l'enseignement supérieur.

05/97-03/99	Albanie	Ministère d'Etat en charge de la réforme législative	Conseiller	Conseil sur la politique et le programme législatifs du gouvernement, rédaction de documents juridiques et relations avec le Parlement.
01/94-05/97	Albanie	Open Society (Soros) Foundation	Conseiller juridique du programme	Gestion du programme juridique de la fondation comprenant un programme de subvention.
11/93-03/99	Albanie	Université de Tirana	Professeur de droit	Professeur de droit administratif

VII. Publications et autres travaux

Veuillez noter que parmi les 10 publications et travaux suivants, certains sont directement en lien avec le poste annoncé de juge à la Cour européenne des droits de l'homme.

– Recherche, analyse et présentation systématique de la jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'homme sur l'article 10 de la Convention - 2000 (première édition) – coauteur

– Liberté d'expression : le droit en vigueur et la jurisprudence des tribunaux (y compris des références à la jurisprudence pertinente de la Cour européenne des droits de l'homme sur l'article 10 de la Convention) – 2003 – coauteur

– Commentaire sur le droit et la pratique de l'accès à l'information (y compris des références à la jurisprudence pertinente de la Cour européenne des droits de l'homme sur l'article 10 de la Convention) – 2003 – coauteur

– Commentaire sur le droit et la pratique concernant la constitution, l'organisation et le fonctionnement des organismes caritatifs (y compris des références à la jurisprudence pertinente de la Cour européenne des droits de l'homme sur l'article 11 de la Convention) – 2004 – coauteur

– Commentaire sur le droit et la pratique concernant les relations entre les autorités administratives et les personnes privées (axé sur l'interprétation et la mise en œuvre du Code des procédures administratives) et examen judiciaire de l'action administrative (y compris des références à la jurisprudence pertinente de la Cour européenne des droits de l'homme sur l'article 6 de la Convention) – 2004 – coauteur

– Recherche, analyse et présentation systématique de la jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'homme sur l'article 10 de la Convention - 2005 (seconde édition) – coauteur

– Etude de la jurisprudence et analyse des droits reconnus par la loi dans le cadre des procédures judiciaires (y compris des références à la jurisprudence pertinente de la Cour européenne des droits de l'homme sur l'article 6 de la Convention) – 2006 (première édition) et 2007 (seconde édition) – coauteur

– Guide relatif aux enquêtes sur les infractions de corruption et financières – 2010 – rédaction du chapitre 5 de la partie 2 du guide sur la jurisprudence de la concernant l'utilisation de moyens d'enquête spéciaux (surveillance secrète, opérations d'infiltration, piège/provocation et recours à des informateurs) à la lumière de l'article 8, paragraphe 2, de la Convention

– Recherche, analyse et présentation systématique de la jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'homme sur le respect de la vie privée (article 8) - 2012 – coauteur

– Recherche, analyse et présentation systématique des normes de la CEDH en matière de diffamation – 2015 – rédacteur

Un autre ouvrage, intitulé « La Cour européenne des droits de l'homme et les droits de l'enfant », également rédigé en collaboration, est en préparation.

VIII. Langues

Langue	Lu			Ecrit			Parlé		
	très bien	bien	assez bien	très bien	bien	assez bien	très bien	bien	assez bien
a. Langue maternelle :									
albanais	X			X			X		
b. Langues officielles :									

anglais	X			X			X		
français			X						X
c. Autre langue :									
italien	X				X		X		

IX. Au cas où vous n'auriez pas le niveau de compétence linguistique requis pour exercer la fonction de juge dans une langue officielle [la deuxième langue], veuillez confirmer votre intention, si vous êtes élu(e) juge à la Cour, de suivre des cours de langue intensifs dans la langue concernée avant de prendre vos fonctions ainsi que, si besoin, au début de votre mandat.

Je confirme que je suivrai des cours intensifs de langue française avant de prendre mes fonctions ainsi que, si besoin, au début de mon mandat, si je suis élu juge à la Cour.

X. Autres informations pertinentes

– Président du comité consultatif de consultants externes auprès du ministre albanais de la Justice

– Coprésident du groupe d'experts indépendants actuellement attaché à la commission parlementaire ad hoc sur la réforme constitutionnelle.

XI. Veuillez confirmer que vous vous installeriez de manière permanente à Strasbourg au cas où vous seriez élu(e) juge à la Cour.

Je confirme que je m'installerai de manière permanente à Strasbourg si je suis élu juge à la Cour.

Annexe 3 – Ina RAMA

CURRICULUM VITÆ[5]

I. Etat civil

Nom, prénom : Rama, Ina

Sexe : féminin

Date et lieu de naissance : 21 novembre 1972, Tirana, Albanie

Nationalité : albanaise

II. Etudes universitaires et autres qualifications

– 1991–1995 – faculté de droit de l'université de Tirana

– 1999–2002 – école de la magistrature d'Albanie, cursus de juge

– 2011 à aujourd'hui : doctorante à l'université de Tirana. La thèse s'intitule : Le ministère public, une institution constitutionnelle

III. Activités professionnelles pertinentes

a. Description des activités judiciaires

De 1996 à 1999, juge suppléante au tribunal de première instance de Durres, Albanie. Conformément à la législation de l'époque, les suppléants avaient le droit de participer à la procédure judiciaire et le droit de voter dans le cadre du processus décisionnel, avec un statut égal à celui du président du tribunal.

De 2001 à 2005, juge au sein du tribunal de première instance de Lushnje. Pendant ce mandat, les principales affaires qui ont été traitées étaient des affaires civiles, jugées sous l'autorité d'un seul juge, et des affaires pénales, jugées généralement par un collège de trois juges.

De 2005 à 2007, juge au sein de la Cour d'appel chargée des infractions graves à Tirana. La Cour d'appel connaissait d'affaires liées au crime organisé, au trafic de drogue, à la traite d'êtres humains et au trafic d'armes.

De 2005 à 2007, juge au sein du Collège électoral albanais. Le Collège électoral est un tribunal spécialisé qui examine les recours formés contre des décisions de la commission électorale centrale albanaise, la CEC. Toutes les affaires examinées au sein du collège électoral étaient liées à des litiges électoraux, précédemment tranchés par la CEC.

De 2007 à 2012, procureur général de l'Albanie. Conformément aux principes constitutionnels albanais, le procureur général siège au sommet de la pyramide du ministère public et est responsable de son organisation et de son fonctionnement. Le procureur général occupe également le poste de procureur le plus élevé, habilité à annuler ou rejeter les décisions de procureurs de rang inférieur dans le pays. En outre, le procureur général est chargé de l'application des procédures pénales conformément au droit pénal et procédural.

b. Description des activités juridiques non judiciaires

– 2007 – professeur de droit pénal à l'université Aleksander Moisiu, Durres

– 2007 à aujourd'hui – **experte au sein de l'école de la magistrature à Tirana.** Direction des activités formation de l'école destinées aux juges et aux procureurs. Les formations sont principalement axées sur le droit pénal et le droit pénal procédural.

– 2015 à aujourd'hui – **professeur de droit pénal procédural à l'école de la magistrature**.

– 2014 à aujourd'hui – **professeur de droit administratif à l'école de commerce de Tirana.**

– 2007–2012 – directrice adjointe du conseil d'administration de l'école de la magistrature.

5. Le texte en gras indique les postes ou missions actuels.

c. Description des activités professionnelles non juridiques

– 2014 à aujourd'hui – **conseillère juridique du directeur général de la Credins Bank**. La principale activité de ce poste est liée aux procédures bancaires, en particulier la recherche et l'application du cadre juridique en vue d'établir le premier marché boursier privé en Albanie.

IV. Activités et expérience dans le domaine des droits de l'homme

En qualité de procureur général de l'Albanie de 2007 à 2012, présentation de rapports annuels au Parlement sur l'état de la criminalité dans le pays. Le rapport inclut également des informations détaillées sur les procédures pénales relatives aux violations des droits de l'homme, telles que prévues par le Code pénal albanais.

V. Activités publiques

a. Postes dans la fonction publique

b. Mandats électifs

– 2015 à aujourd'hui – **juge ad hoc à la Cour européenne des droits de l'homme**.

c. Fonctions exercées au sein d'un parti ou d'un mouvement politique

VI. Autres activités

Aucune.

VII. Publications et autres travaux

VIII. Langues

Langue	Lu			Ecrit			Parlé		
	très bien	bien	assez bien	très bien	bien	assez bien	très bien	bien	assez bien
a. Langue maternelle :									
albanais	x			x			x		
b. Langues officielles :									
anglais	x			x			x		
français									
c. Autres langues :									
italien	x				x		x		

IX. Au cas où vous n'auriez pas le niveau de compétence linguistique requis pour exercer la fonction de juge dans une langue officielle [la deuxième langue], veuillez confirmer votre intention, si vous êtes élu(e) juge à la Cour, de suivre des cours de langue intensifs dans la langue concernée avant de prendre vos fonctions ainsi que, si besoin, au début de votre mandat.

Oui, je confirme mon intention de suivre des cours intensif de langue française.

X. Autres informations utiles

XI. Veuillez confirmer que vous vous installeriez de manière permanente à Strasbourg au cas où vous seriez élu(e) juge à la Cour.

Oui, je m'installerai de manière permanente à Strasbourg si je suis élue juge à la Cour.